

PRISONNIERS Sans Frontières

13, rue des Amiraux

75018 PARIS

Tél : 33(0)1 40 38 24 30

E-mail : prsf@prsf.org

Site: www.prsf.org



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, vingt-trois octobre à dix heures,

Les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont réunis au siège de l'association, 13 rue des Amiraux, Paris 18ème, ou ont participé par visio-conférence à l'assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Monsieur Michel Turlotte préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Madame Marie-Hélène Bouvier-Colle est désignée comme Secrétaire de séance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque sociétaire à son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire des sociétaires représentés. Il en ressort que sont présents ou représentés 75 sociétaires.

Le Président rappelle que la présente assemblée a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'Assemblée générale du 24 octobre 2020
- Lecture et approbation du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration
- Lecture des rapports de la Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2020
- Affectation du résultat de l'exercice 2020
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021
- Renouvellement et nomination d'administrateurs

Le Président et la trésorière donnent lecture du rapport de gestion sur l'activité de l'association au cours de l'exercice 2020. Les rapports de la Commissaire aux comptes ont été lus en séance.

Diverses observations sont échangées sur les comptes.

Le rapport d'activité a été présenté pays par pays et diverses observations sont échangées.

Les autres points de l'ordre du jour sont présentés et discutés.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général de la Commissaire aux comptes sur les comptes et le bilan de l'exercice 2020, approuve lesdits comptes et bilan, ainsi que l'action du Conseil d'administration au cours de cet exercice.

Et donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Commissaire aux comptes prend acte de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NB : La commissaire aux comptes précise une réserve sur le projet C2D de Côte d'Ivoire car elle n'a pas reçu le rapport final.

Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le projet de budget de l'exercice 2021 présenté par le Conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie la nomination de Mme Isabelle Roustang et de Mme Magali Caruso, en tant que nouveaux administrateurs de Prsf.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale, a constaté que les mandats d'administrateurs de

- François Berger, atteint par la limite d'âge
- Marie-Hélène Bouvier-Colle, atteint par la limite d'âge
- Bérengère Monégier du Sorbier
- Michel Jeannoutot, atteint par la limite d'âge
- Alain Vignat, atteint par la limite d'âge

arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée a renouvelé pour une durée de trois années le mandat de Bérengère Monégier du Sorbier, soit jusqu'au jour de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et la Secrétaire séance, après lecture de l'ensemble des résolutions ci-dessus.

Outre les points de l'ordre du jour statutaires, le bureau avait prévu un thème de débats.

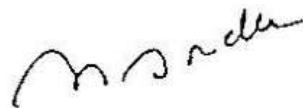
Comment agir pour progresser dans l'autonomisation des pays, stratégie décidée depuis deux années, et plus ou moins avancée selon les coordinateurs nationaux ? Alors que la baisse des ressources au niveau national et le manque de renouvellement des bénévoles au sein des équipes-terrain posent question.

Une résolution a été prise pour réunir sur le terrain, tous les coordinateurs nationaux et les acteurs de PRSF mandatés au niveau du siège. Cette réunion sera organisée au cours du 1^{er} trimestre 2022, et aura pour objectif la définition d'une nouvelle stratégie qui réponde aux attentes des partenaires africains

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

Le Président

La Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M. M. M. M.', written in a cursive style.